



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°50

Réunion retenue du lundi 23 mai 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 1

La Commission félicite les clubs de DIAMANT FUTSAL et SENGOL 77 pour leur participation à la Phase d'Accession Interrégionale Futsal (accession à la D2 Futsal)

ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 - 563179

La Commission,

Rappelé que lors de ses réunions du 10/01/2022, 14/02/2022 et 19/04/2022 un retrait de 13 points fermes (4+4+5) avait été prononcé à l'équipe 2 d'ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 en application de la décision de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football des 06/12/2021, 18/01/2022 et 08/03/2022,

Considérant que la situation n'est toujours régularisée,

Par ces motifs,

Procède au retrait de 1 point pour chaque match de championnat de l'équipe 2 disputée depuis la dernière sanction prononcée soit un retrait cumulé de 3 points supplémentaires.

Etant précisé que l'équipe 2 ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 était forfait lors de la dernière journée du 21/05/2022 (pas d'application du retrait de points).

Matches Concernés :

23402843– ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 2 / GARGES DJIBSON 1 du 23/04/2022

23402927 – CHAMPS FUTSAL 1 / ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 2 du 30/04/2022

23402889 - ACCS ASNIERES VILLENEUVE 92 2 / PIERREFITTE FC 1 du 14/05/2022

Poule D**23403129 MONTMAGNY FUTSAL 1 / LA TOILE 1 du 16/05/2022**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de LA TOILE.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de bien vouloir transmettre la feuille de match de la rencontre ci-dessous sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art.44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Régional 2 – Poule B – 23403598 AVICENNE ASC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 21/05/2022

Régional 3 – Poule A – 23403463 BAGNEUX FUTSAL 2 / CHAMPS FUTSAL 2 du 19/05/2022

**FUTSAL FEMININ
CHAMPIONNAT – phase 2****Niveau Espoir****Poule A****24372129 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / PARIS FOOT FEMININ 1 du 22/05/2022**

La Commission prend connaissance du courriel de PARIS FOOT FEMININ indiquant un problème de validation de la Feuille de match et demande au club de CRETEIL PALAIS FUTSAL de bien vouloir la transmettre (1^{er} rappel).

Poule B**24372061 AULNAY FUTSAL 2 / DRANCY FUTSAL 2 du 20/05/2022**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de DRANCY FUTSAL 2 – 3^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres et entraînant :

- Le forfait général de l'équipe
- L'application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF pour les 2 dernières rencontres

24372047 DRANCY FUTSAL 2 / MARCOUVILLE CITY CP AGGLO 1 du 06/06/2022

Match perdu par pénalité à DRANCY FUTSAL 2.

DRANCY FUTSAL 2 (-1pt – 0 but).

MARCOUVILLE CITY CP AGGLO 1 (3pts – 0 but)

24372042 GARGES DJIBSON 1 / DRANCY FUTSAL 2 du 16/06/2022

Match perdu par pénalité à DRANCY FUTSAL 2.

DRANCY FUTSAL 2 (-1pt – 0 but).

GARGES DJIBSON 1 1 (3pts – 0 but)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande aux clubs recevant de bien vouloir transmettre la feuille de match des rencontres ci-dessous sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art.44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Niveau Espoir – poule A – 24372129 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / PARIS FOOTBALL FEMININ 1 du 22/05/2022

Niveau Espoir – Poule B – 24372058 FUTSAL PAULISTA 1 / ETOILE BOBIGNY FC 1 du 20/05/2022

FUTSAL U18 – phase 2**Niveau 1****24373383 VILLENEUVE ABLON 1 / JEUNESSE AULNAYSIENNE du 21/05/2022**

La Commission,

Lecture de la FMI et du courriel de JEUNESSE AULNAYSIENNE,

Considérant que le match ne s'est pas déroulé en raison de l'arrivée tardive de l'équipe de JEUNESSE AULNAYSIENNE,

Demande un rapport à l'arbitre officiel (à transmettre pour le lundi 30/05/2022).

24373384 NOISIEL FA 1 / GARGES DJIBSON 1 du 21/05/2022

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de GARGES DJIBSON (1^{er} forfait dans les 3 dernières rencontres).

Niveau 2**24373289 ALMATY BOBIGNY 1 / BVE FUTSAL du 14/05/2022**

Reprise de dossier.

La Commission,

Pris connaissance du courriel de l'arbitre officiel indiquant être absent sur ce match,

Regrettant l'absence du rapport demandé à ALMATY BOBIGNY,

Considérant qu'il est indiqué sur la FMI que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'indisponibilité du gymnase,

Considérant que les 2 équipes étaient présentes,

Considérant que le club d'ALMATY BOBIGNY n'a pas mis en œuvre tous les moyens pour que cette rencontre se déroule,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à ALMATY BOBIGNY (-1pt – 0 but), pour en attribuer le gain à BVE FUTSAL (3pts – 0 but).

Niveau 3**Poule A****24373247 AULNAY FUTSAL 1 / VEMARS ST WITZ 1 du 14/04/2022**

La Commission entérine le résultat suivant :

AULNAY FUTSAL = 20 buts

VEMARS ST WITZ = 3 buts

24373242 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / VECTEUR SPORT 1 du 14/05/2022

Lecture de la Feuille de match, la Commission enregistre le forfait non avisé de VECTEUR SPORT (2^{ème} forfait).

24373245 ESP 18 FUTSAL 2 B2M FUTSAL 1 du 21/05/2022

La Commission prend connaissance du courriel de ESP 18 FUTSAL et lui demande de bien vouloir faire parvenir la feuille de match de la rencontre (1^{er} rappel).

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande aux clubs recevant de bien vouloir transmettre la feuille de match de les rencontres ci-dessous sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art.44 du RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Niveau 3 – poule A – 24373245 ESP 18 FUTSAL 2 B2M FUTSAL 1 du 21/05/2022

Niveau 3 – poule A – 24373246 VECTEUR SPORT 1 / PARIS XIV FUTSAL 1 du 21/05/2022

Niveau 3 – poule A – 24373248 CHAMPS FUTSAL 1 / ROISSY EN BRIE US 1 du 22/05/2022

2^{ème} et dernier rappel :

Niveau 3 – poule A – 24373240 PARIS XIV FUTSAL 1 / B2M FUTSAL 1 du 13/05/2022